



## Communiqué de presse

Embargo: 28.3.2022, 8h30

### 19 Criminalité et droit pénal

Statistique policière de la criminalité (SPC) 2021

## Plus de 30 300 infractions numériques en 2021

**En 2021, la police a enregistré 30 351 infractions ayant une composante dite numérique, soit une augmentation de plus 24% par rapport à l'année dernière, selon les résultats obtenus dans la Statistique policière de la criminalité (SPC) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). La même année, 15 femmes et un homme ont été tués par leur partenaire actuel ou ancien. Par ailleurs et parmi les 3455 mineurs dénoncés pour des actes de violence, 261 le sont pour de la violence grave, en augmentation par rapport à l'année précédente.**

Pour cette seconde année de publication en matière de criminalité numérique, une augmentation des infractions rapportées et dénoncées à la police était attendue. Elles sont passées de 24 398 à 30 351, c'est donc une moyenne de 83 dénonciations par jour et pratiquement 88% d'entre-elles concernent le domaine de la «cybercriminalité économique».

L'augmentation s'est concentrée sur les «cyber-escroqueries», un sous-domaine de la «cybercriminalité économique». Détaillées pour la première fois cette année, deux types d'escroqueries prédominent. Tout d'abord les acheteurs n'ayant pas reçu leur marchandise (payée au préalable) sur un site de petites annonces avec 6884 infractions. Ensuite ont été enregistrées 6670 infractions correspondant à une usurpation des systèmes de paiement personnels ou de l'identité (voire de toutes données d'identification personnelle) pour commettre des fraudes.

### 42 homicides perpétrés

En 2021, un total de 42 homicides perpétrés a été enregistré par la police (contre 47 en 2020). C'est l'une des valeurs les plus basses enregistrées depuis le début du relevé de la statistique en 1982. Parmi l'ensemble des homicides consommés, 23 (54,8%) ont été commis dans la sphère domestique (28 en 2020). Quinze femmes et un homme ont été tués dans le cadre d'une relation de couple actuelle ou ancienne et trois enfants ont été tués par l'un des parents.

Le nombre total d'actes de violence grave dénoncés en 2021 est stable et était de 1665 infractions. Si une contraction s'observe du côté des homicides consommés, tentés ou encore des lésions corporelles graves, le nombre de viols a quant à lui augmenté de 44 infractions pour un total de 757, c'est la valeur la plus élevée de la dernière décennie.

## Moins de prévenus adultes, mais plus de mineurs

En 2021, le nombre total de personnes physiques prévenues pour des infractions au Code pénal (CP) est de 82 284. Ce chiffre se répartit entre 13,3% de mineurs, 15,9% de jeunes adultes (de 18 à 24 ans) et 70,9% d'adultes. Par rapport à l'année précédente, il y a moins de prévenus jeunes adultes (-5,8%) et adultes (-1,0%), mais une augmentation des prévenus mineurs (+3,5%).

Si les mineurs commettent en majorité des infractions de moindre gravité, soit sans évolution marquante par rapport à l'année précédente, comme des dommages à la propriété – sans vol (2260 prévenus mineurs), des vols à l'étalage (1890) ou encore des voies de fait (1057), il y en a néanmoins 3455 dénoncés pour des actes de violence. Par rapport à l'année précédente, les prévenus mineurs dénoncés à la police suite à un acte de violence ont augmenté de 2,7%. Si l'on ne considère que les infractions graves de violence, l'augmentation est de 14,5%, soit 33 prévenus mineurs supplémentaires. La SPC enregistre donc une légère augmentation pour la sixième année consécutive, tant pour les mineurs mis en cause pour l'ensemble des infractions de violence que pour les seules violences graves.

## 85 cambriolages par jour et vols de vélos électriques

En 2021, 31 186 cambriolages, concernant des vols par effraction ou par introduction clandestine, ont été dénoncés sur l'ensemble du territoire suisse. C'est moins qu'en 2020 (-5%) et en baisse constante depuis 2012. Les lieux les plus exposés restent les appartements et les maisons avec 17 074 infractions.

Si la plupart des vols ont diminué comme les vols non spécifiés (-1912) et les vols à la tire (-1723), les vols sur/dans un véhicule ont par contre augmenté de 995 infractions.

En 2021, 8919 vélos électriques ont été dérobés. Ce type d'acte a même explosé de 47% entre 2020 et 2021. À contrario, les vols de bicyclettes classiques ont diminué de 11%, mais restent majoritaires avec 27 246 vols.

## Des infractions globalement en baisse

La SPC traite des infractions enregistrées par la police, tant pour le CP, la loi sur les stupéfiants (LStup) ou la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). Pour ces 3 lois et au niveau du total des infractions enregistrées, des diminutions ont été observées entre 2020 et 2021.

Au chapitre des infractions de violences, il faut mentionner celles envers les autorités ou les fonctionnaires qui restent à un haut niveau avec 3557 infractions, similaire à l'année précédente.

Toutes les informations complémentaires et liées au présent communiqué de presse sont disponibles dans le rapport national qui couvre l'ensemble des thèmes relatifs aux résultats annuels de la SPC, infractions dénoncées pour les lois susmentionnées, situation quant aux personnes prévenues et lésées, nationalités, ainsi que directement sur le site internet de l'OFS.

## Informations concernant l'enquête

La statistique policière de la criminalité (SPC) a été révisée et renseignée depuis 2009 sur le nombre, la structure et l'évolution des infractions enregistrées par la police, ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues. Elle traite des infractions au Code pénal (CP), à la loi sur les stupéfiants (LStup) et à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI, anciennement LEtr). Ne sont pas considérées les violations de la loi dont la police n'a pas connaissance (criminalité cachée) ou qui, d'une autre façon, débouchent directement sur une procédure judiciaire.

Depuis l'année d'enquête 2020, la SPC publie également des résultats différenciés sur les infractions ayant une composante numérique.

---

## Renseignements

Philippe Hayoz, OFS, Section Criminalité et droit pénal,

tél.: +41 58 463 64 54, e-mail: [philippe.hayoz@bfs.admin.ch](mailto:philippe.hayoz@bfs.admin.ch)

Anne-Corinne Vollenweider Wyss, OFS, Section Criminalité et droit pénal,

tél.: +41 58 463 61 91, e-mail: [annecorinne.vollenweiderwyss@bfs.admin.ch](mailto:annecorinne.vollenweiderwyss@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Nouvelles parutions

Statistique policière de la criminalité (SPC) – Rapport annuel 2021 des infractions enregistrées par la police, numéro OFS: 1117-2100

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0372](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0372)

La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les membres de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), ainsi que la direction de l'Office fédéral de la police (fedpol) et du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) ont reçu les résultats du présent communiqué de presse préalablement (soit 3 jours ouvrables pour les premiers et 1 jour ouvrable pour les seconds).